



REPONSE AUX QUESTIONS DE CLARIFICATION

Dossier: AP_2/18/17
Date: 04 juin 2020
À: Prestataires intéressés
Contact: Maraea S. Pogi maraeap@sprep.org
Sujet: Request for tenders: **Consultancy for work control assistance towards the implementation of sniffer dog teams in Tahiti**

Question 1:

Est-ce que les bâtiments sont déjà existants tant à l'aéroport de Faa'a qu'au port de commerce Motu Uta ?

Si oui, pourrions-nous avoir des plans afin de permettre un calcul des besoins en terme de chenils, courettes, couvertures, écoulements ,électricité simple, eaux usuelles, fosse septique ou « tout à l'égout » ?

Dans le cas où les bâtiments sont existants, l'expérience significative dans l'ingénierie de bâtiments est-elle primordiale ?

Réponse:

Les chenils, tant à Motu Uta qu'au port seront positionnés dans des bâtiments existant, mais pas prévus pour cette utilisation. Motu Uta : bâtiment de bureaux, Port de commerce : hangar. Les plans sont fournis en annexe de ce document.

L'expérience nécessaire à l'objectif implique une expérience dans l'aménagement, une expérience dans l'ingénierie du bâtiment est un plus.

Question 2:

L'expérience, de plusieurs créations de chenils, associée à la connaissance des règles sanitaires est-elle un plus ?

Réponse:

Oui, l'expérience dans la création de chenils ainsi que la connaissance des règles sanitaires est un plus.



Question 3:

Pouvez-vous détailler l'offre en fonction de votre participation ?

- Loyer ou pas ?
- Création d'un bâtiment à Faa'a ? J'ai pu lire qu'en ce qui concerne le port , vous aviez déjà un bail de location
- Les méthodologies de dressage étant toutes très différentes , il n'y a pas à ce jour, de références sérieuses et générales existantes. Les programmes de formations des chiens vous seront communiqués.

Réponse:

Au port de commerce le bâtiment est déjà loué par la DBS. Le baille pour le bâtiment à Faa'a est en cours de négociation

La DBS considère la formation fournie par la Nouvelle Zélande dans le domaine des chiens renifleurs pour la biosécurité comme une référence pour la région.

Question 4 :

Avez-vous prévu que les programmes de formations restent la propriété intellectuelle de l'apporteur et sont donc protégés et non diffusables ni divulgables ?

Réponse:

La DBS ne souhaite pas acquérir la propriété intellectuelle de la formation. Il est attendu que les formations soient surtout pratiques. Une partie générale sur le maître-chien et une partie plus spécifique sur la détection des articles règlementés.

Question 5

Avez-vous prévu une possible évolution des matières à faire mémoriser en fonction de nouvelles menaces à venir ? Si oui doit on les inclure dans l'offre de prix ?

Réponse:

Oui, il est fortement possible que des matières à détecter puissent être ajoutées ; un accompagnement sur la durée, en assistance de la part du formateur sera apprécié.

Question 6:

Les transports aérien commerciaux au départ de Tahiti ne seront pas autorisés avant début juillet, il parait donc impossible de pouvoir répondre à votre appel d'offre à la date souhaitée. Par conséquent, avez-vous prévu de décaler la date de clôture des offres?



SPREP

Secretariat of the Pacific Regional
Environment Programme



10th Pacific Islands Conference

NATURE CONSERVATION AND PROTECTED AREAS

Nature Conservation Action for a Resilient Pacific

Réponse:

La crise sanitaire ainsi que son impact sur les calendriers de mise en œuvre sera prise en compte lors de l'établissement du contrat du prestataire retenu. La soumission des offres peut être réalisée par courriel (cf. document appel d'offres).

Question 7

Afin de nous permettre de chiffrer plus précisément les coûts inhérents à la création des chenils et leur mise en conformité avec les règles sanitaires polynésiennes, pourriez-vous nous transmettre les plans des bâtiments qui devront les accueillir. Pourriez-vous également préciser les moyens de traitement des eaux usées auxquels ils sont raccordés ainsi que leur dimensionnement.

Réponse:

Les plans des bâtiments sont fournis en annexe de ce document.

A ce stade, un chiffrage du coût de construction des chenils n'est pas attendu. La prestation prévoit de fournir des options en termes de chenils (incluant un chiffrage) à la DBS qui pourra alors faire un choix éclairé.

Question 8 :

Est-il possible d'organiser une visite des sites qui accueilleront les chenils dans les plus brefs délais afin de vérifier dans le détail les travaux à prévoir. Avez-vous un contact à Tahiti?

Réponse:

Une visite de site est prévue le mardi 9 à 8h au port et 10h à Faa'a.

Veillez confirmer votre participation en contactant : secretariat@biosecurite.gov.pf

Un compte rendu de la visite de terrain sera fourni sur demande des candidats.